



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Œuvres D'Architecture

Scamozzi, Vincenzo

Paris, 1764

Art. VII. Des fenêtres & de niches.

urn:nbn:de:hbz:466:1-35944

ARTICLE VII.

Des fenêtres & des niches.

Il est à propos de dire quelque chose des fenêtres & des niches, lesquelles, ainsi que les portes, doivent être proportionnées à la grandeur de l'édifice. Les plus grandes fenêtres seront à l'étage du rez-de-chaussée: les autres, placées au dessus, doivent diminuer de hauteur à proportion de l'étage où elles se trouvent, mais elles seront toutes de même largeur, observant qu'elles répondent exactement les unes sur les autres. Les plus grandes ne doivent pas excéder en hauteur le double & demi de leur largeur, & les plus petites ne doivent pas être au dessous du double. Je ne comprends point dans ces mesures les fenêtres bâtardes ou *mezzanines*, lesquelles ont des proportions particulières. Les ornemens, ou entablemens des fenêtres, conservent les mêmes mesures que ceux des portes.

Les niches & les renfoncemens que l'on pratique dans les murs vis-à-vis des entre-colonnes, tant au dedans qu'au dehors des édifices, ont aussi leurs proportions: aux Ordres massifs, elles doivent avoir deux fois & un quart leur largeur, & aux Ordres délicats, deux fois & trois quarts. La profondeur des niches doit être de la moitié de leur largeur, soit que leur plan soit un demi-cercle ou un carré. Le bas des niches doit répondre au moins à la hauteur d'appui des fenêtres: au reste on peut les faire simples, ou ornées de corniches, & même de colonnes ou de pilastres.

Lorsqu'entre les pilastres ou les colonnes d'une façade, il se trouve des portes, des fenêtres, ou des niches accompagnées de petites colonnes, il faut,

pour les distinguer de celles du grand Ordre, les faire d'un autre plus délicat. Lorsque les parties de ces petits Ordres ajoutés régneront & iront se terminer contre les grands pilastres, saillans d'un huitieme, ou d'un quart, alors il faudra tailler moins de moulures à leurs corniches, & les mutiler, ou les réduire à de simples fascies ou bandeaux, avec quelque petite table refouillée, ou en saillie, comme on a fait à celles qui se voyent entre les pilastres du portique du Panthéon.

ARTICLE VIII.

Méthode pour trouver la proportion des moulures.

Il y a toujours dans les principales parties des Ordres, comme bases, chapiteaux, architraves, corniches, &c, de certains membres qui dominent sur les plus petits, c'est de ce rapport exact que résulte une certaine harmonie qui plaît & qui mérite notre approbation quand elle est régulièrement observée. Pour terminer ce Livre, je vais enseigner le moyen de trouver le rapport de ces différentes moulures.

Lorsqu'il s'agira de déterminer les mesures des principales parties des Ordres, on se servira du module; mais quand il faudra faire la répartition de leurs différentes moulures, alors on prendra une des plus considérables moulures de quelque partie de l'Ordre, comme de la base; & d'après la grandeur de cette moulure, on réglera les proportions de toutes les autres par une même ouverture de compas. Par cette invention, on est assuré du bon choix des moulures, & de la justesse de leur emplacement; on a d'ailleurs une grande facilité pour re-